L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 8 JANVIER 1882.

Nouvelles télégraphiques.

On mande par le câble :

La France et l'Angleterre en Egypte.

Londres, 4 janvier.—Le Daily News croit savoir que bien que la France et l'Angleterre soient arrivées à une entente conditionnelle, la note qu'elles ont décidé d'envoyer au khédive d'Egypte n'a pas encore été élaborée, ne sera pas probablement conçue en termes aussi énergiques qu'on le disait tout d'abord.

Le correspondant parisien du Times dit qu'on a annoncé l'envoi d'une note anglo-française en Egypte parce qu'on avait lieu de croire que d'autres puissances désireraient négocier sur la question égyptienne. Elles ne peuvent plus le faire à moins qu'elles ne veuillent membrer de l'alliance. On n'est pas encore entièrement d'accord sur les détails, mais on pense que dans le cas improbable où une intervention deviendrait nécessaire il suffirait d'envoyer de 6,000 à 8,000 hommes, des troupes indiennes et de l'infanterie de marine française, et cette composition des troupes d'intervention montre qu'on ne songe pas une occupation permanente.

Les délégués sénatoriaux de la Seine.

Paris, 4 janvier—A la réunion tenue hier par les délégués sénatoriaux de la Seine des discours ont été prononcés par MM. Victor Hugo, Laberdère et d'autres orateurs. Les délégués doivent encore se réunir.

La France et le Vatican.

Londres, 4 janvier—Une dépêche de Berlin, publiée à Paris sous une forme officieuse, confirme la nouvelle que les archevêques de Posen et de Cologne demeurent leur démission, et que de son côté la Prusse réintégrera plusieurs évêqués déposés. Le Dr. Busch, pendant qu'il poursuivait récemment à Rome les négociations commencées par M. de Schlozer avec le Vatican, a promis une administration conciliante des lois de mai, mais il n'a pas touché aux questions plus larges mentionnées dans les journaux.

Le Pape restera au Vatican.

Vienne, 4 janvier—La Presse publie la dépêche suivante de Prague : "Le cardinal Schwarzenberg, en revenant de Rome, a son retour de Rome, a dit que le Pape ne songeait nullement à quitter le Vatican."

La situation en Russie.

Saint-Pétersbourg, 4 janvier—La nouvelle que le département de la police d'Etat doit être séparé du ministère de l'intérieur est officiellement démentie.

Le Novosti dit qu'il est question dans les régions gouvernementales d'imposer un droit d'un demi kopeck par livre sur les grains, afin d'augmenter les ressources du département de l'intendance.

On annonce que le gouvernement a décidé d'établir une ligne télégraphique entre Irkoutsk et Jakoutsk, en Sibérie.

Le czar et les juifs de Varsovie

Londres, 4 janvier—On télégraphie de Vienne au News que le czar a souscrit 100,000 roubles pour les victimes des échauffourées de Varsovie.

Retour d'un explorateur russe

Saint-Pétembourg, 4 janvier—Une dépêche d'Irkutsch, en date du 2 janvier, annonce le retour dans cette ville de M. Sosilkowsky, qui était parti à la recherche de la Jeannette au commencement de 1881.

Mort d'un peintre.

Londres, 4 janvier.—Une dépêche de Paris annonce la mort de M. Alexis Alfred Dehodencq, peintre français. M. Dehodencq était né à Paris et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il avait exposé au Salon de 1877 et à celui de 1878.

Meurtre électoral en Autriche.

Londres, 4 janvier.—Le Telegraph publie la dépêche suivante de Vienne : "Le principal candidat de l'opposition dans l'élection de Zante a été tué dans une échauffourée avec les troupes."

La question de la révision.

La question de la révision se trouve chaque jour amenée de plus en plus, par l'effet des explications des hommes politiques les plus considérables, à des proportions qui lui enlèvent tout caractère d'acuité. De tous côtés se reproduit, avec une insistance très marquée, cette affirmation que la révision, loin d'être conçue dans une pensée d'hostilité à l'institution du Sénat, doit avoir au contraire pour objet de consolider la haute Assemblée et d'accroître son autorité morale en la mettant en complète harmonie avec l'ensemble de nos institutions. C'est dans ce sens que le président du Sénat, M. Léon Say, s'est exprimé, ainsi que nous l'avons constaté, devant les électeurs sénatoriaux du département de Seine-et-Oise. C'est dans ce sens que s'est expliqué le président du conseil des ministres, répondant aux allusions faites par M. de Broglie à la révision.

On comprend que les paroles de M. Gambetta ait ici une importance particulière, car elles ne sont plus uniquement l'expression d'une opinion personnelle, elles constituent un véritable engagement de la part du gouvernement. Nous ne sommes plus en présence de quelques allégations vagues, de quelques échappées sur la façon dont le cabinet entend la question de la révision et sur ses sentiments à l'égard de l'institution sénatoriale. M. le président du conseil s'est nuancé tout aussi affirmatif que l'avait été M. Léon Say sur la nécessité, pour la fondation et le développement du régime républicain, de l'existence de la Chambre haute, et, non-seulement de son existence, mais de son prestige. Une telle affirmation se produisant du haut même de la tribune du Sénat, s'adressant à l'Assemblée dont la constitution se trouve en cause, est, nous le répétons, un engagement qui ne peut laisser subsister aucune incertitude sur l'esprit dans lequel le gouvernement va élaborer et présenter au Parlement le projet de convocation du Congrès.

Les principales données de ce projet sont déjà connues, bien qu'aucune communication officielle n'ait encore eu lieu à ce sujet. Elles portent sur trois points: 1° élargissement de la base électorale du Sénat par l'accroissement du nombre des délégués proportionnellement au chiffre de la population de chaque commune; 2° modification dans le mode d'élection des sénateurs inamovibles; 3° détermination des attributions budgétaires du Sénat. A quelles solutions s'arrêtera le gouvernement touchant chacun de ces trois points? Il serait inutile de nous livrer aujourd'hui, sur ce sujet, à des hypothèses sans consistance; mais le langage si catégorique de chef du cabinet, dans la discussion, nous permet du moins d'attendre, avec une complète sécurité d'esprit, le jour où le gouvernement fera connaître officiellement son projet de réforme constitutionnelle.

Nous ne voyons que ce projet ne dépassera pas certaines limites, qu'il ne touchera pas à nos institutions dans ce qu'elles ont d'essentiel et de fondamental, et que, par conséquent, on pourra aborder la discussion sans passion et sans crainte que le résultat, quel qu'il soit, jette le trouble dans le pays et compromette l'avenir de la République.

Si donc les partis monarchistes ont compté sur cette question de la révision pour agiter les esprits et faire naître de redoutables conflits, ils peuvent s'apercevoir, par le langage même du premier ministre, langage si respectueux de l'institution du Sénat, qu'ils risquent fort de se voir, une fois de plus, déçus dans leurs espérances.

[*Le Temps.*]

Incendie.—Un magasin de cigarettes a brûlé, hier soir, avec un fort stock d'Opera Puffs. Ah quel dommage!

Que peut dire un autographe à celui qui n'est connaît pas l'auteur? L'écriture de l'homme n'est pas un portrait de son âme. Il y a déjà longtemps que Pythagore a dit en ces vers dorés: l'écriture est le cadavre de la pensée.

—Sait on combien la vente du tabac a fleurai, cette année, au Trésor?

Plus de trois cent vingt millions! Elle ne fournissait que 34 millions, en 1815! Et la consommation augmente sans cesse.

C'est la Société contre l'abus du tabac qui doit être navrée, en lisant ces chiffres!

Au tribunal.

Au moment du prononcé du jugement, l'avocat de l'accusé se lève et accuse l'un des jurés d'avoir parlé à un témoin, pour l'influencer.

Interpellé à ce sujet par le président:

—Je proteste, répond le juré, du ton le plus grave. Je n'ai point parlé de témoin. J'ai seulement murmuré, d'une voix: "Dieu! que cet accusé est embêtant!"

Les compagnies d'assurances ont été le tour par les succès de l'Opera Puffs.

OFFICIEL.

TITRES DES LOIS

VOTÉES PAR

L'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Pendant la session extraordinaire de 1881, commençant le 26 jour de décembre, 1881, et se terminant le 24e jour de décembre, 1881, et approuvées par le Gouverneur, avec la date de leur approbation et de leur promulgation :

NOS	TITRES.	DATE D'APPROBATION.	DATE DE PROMULGATION.
1.	Une loi faisant une allocation pour défrayer les dépenses de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, convoquée en session extraordinaire, pour payer les frais actuels de voyage et le per diem des membres, les salaires des officiers et des employés, et toutes autres dépenses de la dite assemblée, commençant le 26 décembre 1881.	19 décembre, 1881.	20 décembre, 1881.
2.	Une loi pour amender et décréter à nouveau la section 563 des Statuts Révisés de la Louisiane, relative à l'organisation des corporations ayant un but littéraire, scientifique, religieux et charitable.	3 janvier 1882.	3 janvier. 1882.
3.	Une loi pour pourvoir à la conversion du Fonds d'Intérêt maintenant entre les mains de l'Agent Fiscal de l'Etat en bons du gouvernement des Etats-Unis et pour pourvoir au paiement de l'intérêt réduit dû, en qui sera le plus tard, sur les bons de l'Etat.	4 janvier, 1882.	7 janvier, 1882.
4.	Une loi pour pourvoir et faire payer une taxe annuelle de licence sur toutes les personnes, associations de personnes réunies en corporation, exploitant un commerce quelconque, en exerçant une profession, une occupation ou un genre d'affaires quelconque, à l'exception des industries actuellement exemptées de cette taxe par les articles 206 et 207 de la Constitution.	4 janvier, 1882.	6 janvier, 1882.

TITRES DES LOIS

VOTÉES PAR

L'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Pendant la seconde session extraordinaire, commençant le 26e jour de décembre, 1881, et se terminant le 4e jour de janvier 1882, et approuvés par le Gouverneur, avec la date de leur approbation et de leur promulgation :

NOS	TITRES.	DATE D'APPROBATION.	DATE DE PROMULGATION.
1.	Une loi faisant une allocation pour défrayer les dépenses de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, convoquée en session extraordinaire, pour payer les frais actuels de voyage et le per diem des membres, les salaires des officiers et des employés, et toutes autres dépenses de la dite assemblée, commençant le 26 décembre 1881.	30 décembre, 1881.	31 décembre, 1881.
2.	Une loi pour amender et décréter à nouveau la section 563 des Statuts Révisés de la Louisiane, relative à l'organisation des corporations ayant un but littéraire, scientifique, religieux et charitable.	3 janvier 1882.	3 janvier. 1882.
3.	Une loi pour pourvoir à la conversion du Fonds d'Intérêt maintenant entre les mains de l'Agent Fiscal de l'Etat en bons du gouvernement des Etats-Unis et pour pourvoir au paiement de l'intérêt réduit dû, en qui sera le plus tard, sur les bons de l'Etat.	4 janvier, 1882.	7 janvier, 1882.
4.	Une loi pour pourvoir et faire payer une taxe annuelle de licence sur toutes les personnes, associations de personnes réunies en corporation, exploitant un commerce quelconque, en exerçant une profession, une occupation ou un genre d'affaires quelconque, à l'exception des industries actuellement exemptées de cette taxe par les articles 206 et 207 de la Constitution.	4 janvier, 1882.	6 janvier, 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 janvier—Température : Pluies locales, temps particulièrement couvert, vents du sud passant à l'est et au nord.

Température du 7 janvier 1882
Thermomètre de C. LUMMIS, Opticien.

6 heures du matin.....	Fahrenheit.	Centigrade
	58	14
Midi.....	70	21
3 P. M.....	72	22
6 P. M.....	68	20

Samedi, 7 janvier 1882.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gia.....	68	Louisville, Ky.....	46
Atlanta.....	71	Memphis, Tenn.....	63
Cincinnati, O.....	—	Mobile, Ala.....	67
Cairo, Ill.....	—	Montgomery, Ala.	70
Chattanooga, Tenn	59	Nashville, Tenn....	64
Dubuque, Iowa.....	45	New Orleans, La..	72
Davenport, Iowa..	45	Omaha, Nebr.....	—
Dubuque, Iowa.....	39	Pittsburgh, Pa.....	42
Galveston, Texas...	68	Savannah, Gia.....	70
Indianola.....	73	Shreveport, La....	70
Keokuk, Iowa.....	47	St-Louis, Mo.....	—
Key West, Fla.....	77	St-Paul, Minn.....	—
La Crosse, Wis.....	—	Vicksburg, Miss...	66
Leavenworth, Kas	62	Yankton, D. T.....	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta.....	8.00	Nashville, Tenn	23.03
Cairo, Ill.....	—	New Orleans*..	4.07
Cincinnati, O...	27.08	Omaha, Neb....	—
Davenport, I..	1.10	Pittsburgh, Pa*	5.09
Keokuk, Iowa..	—	Shreveport, La.	14.00
La Crosse, Wis.	—	St-Louis, Mo...	—
Leavenworth, K	4.02	St-Paul, Minn...	—
Louisville, Ky..	11.04	Vicksburg, Miss	37.67
Memphis, Tenn	30.03	Yankton.....	—

*Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Jeremiah Leary à Mlle Marie Ellen Sean ;
Jean Esquère à Mlle Katie Vanderdecs ;
Baptiste St-Romain à Mme veuve Catherine Hoff.

Décès.

Bernard Rébenne à Mme veuve Anna Lehanest ;
Michael F. Culligan à Mlle Amélie A. C. Hare ;
Harris Parsons à Mll Marie S. Nelson ;
Geo Washington à Nancy White ;
Martin Cooper à Mme veuve Marie Stevens ;
Joseph J. Smith à Mlle Isabella Addison ;
Frank A. King à Mlle Marie Mullen ;
Thomas A. Campbell à Mme veuve Anita Y. Swinford.

James Brooks à Julia Walker ;
John Cordes à Mlle Catharine Schenk ;
Clemente Krumann à Mlle Annie Keegan.

Naissances.

Mme Valentine Steinfels, une fille, 21 déc ;
" Giuseppe Casarto, un garçon, 21 déc ;
" Chas. F. Guichard, une fille, 27 déc ;
" H. H. Bradford, une fille, 21 déc ;
" Isidore Rieth, un garçon, 6 déc ;
" Bernard Rébenne, une fille, 21 déc ;
" Christopher Herbert, un garçon, 5 janv ;
" Salvatore Sie. Cordiale, un garçon, 1er déc ;
" Alex. Biscontan, une fille, 11 déc ;
" Chas. Jos. Rolle, une fille, 23 déc ;
" Antonio Bicocchi, un garçon, 22 déc.

Décès.

Un enfant de G. Daniels, o, 1 jour, rue Laurel, près Milan ;
Mme veuve Elizabeth Zeller, 73 ans, No 157 rue de Marle, native d'Allemagne ;
Mme veuve Elizabeth D. Rodick, 71 ans, No 165 rue St-Charles, native de New York ;
Mme Anne Edwards, 65 ans, rue Toulouse, près Claiborne, native d'Irlande ;
Paul Murphy, 23 ans, No 215½, rue Bourgogne ;
Fannie Dotcos, 6 mois, enfa Carondelet et Julie ;
Mary Clarke, c, 102 ans, No 245 rue Tréma ;
Mlle Joséphine R. Wagner, 29 ans, Grande Route St-Jean, près Esplanade ;
Léga Quandzione, c, 21 ans, enfa Derbigny et Lapeyrouse ;
Anna Green, 60 ans, No 476 rue Bagatelle ;
Eddie Butler, c, No 85 rue Villars ;
Mme veuve Eleanor Ward, 79 ans, No 140 rue Deslonde, native d'Irlande ;
Geo. Jos. Vinard, c, 15 jours, No 117 rue Française.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

L Bailey, Miss; J H Lea, N C; John Mc Connell, Cleveland, O; W T Ellis, Jas W Beech, Dismond, La; G W Floyd, C E Brooks, New-York; Thos A Smith, Ocean Springs, miss; Geo H Dapin, Tenn; R D Wm, Lexington, Ky; D Camp, Lexington, Ala; C E Smith, Vicksburg, Miss; R Remington, J M Mill, A C Weaver, Dr Roler, Sonora, st louis; Chicago, Ill; H C Jackson, Atlanta, Gia; S Kent, St-Louis, mo; W Horner, Winona, mis; H F Johnson, Brookhaven, miss; A A Smith, West'y, mich; J E Wise, Howell, mich; J W Nisel, Liberville, La; Geo W Barger; J H Cowking, Cincinnati O; Jas E Hall, Mayrill, Ky; J Vallader et femme, Chicago, Ill; J Wilde, Iowa; R H Heffner, T C Bosworth, Canton, miss; A F Ammon et femme, Cleveland, Ohio; R J Baker, Memphis Tenn; Isaac Wise, Abbeville, La; Jas Smanvill, St Mary, La; F Z Magovrey, Fort Worth; C W Combs, Louisville, Ky.

Cour criminelle de district.—A la section A, (juge Roman)—Joshua Canel Kabyl, L. A. Quarron, J. E. Turpin et Tom Williams, accusés de vol, se sont déclarés innocents.

Charles Mathews s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à $5 d'amende.

Alice Williams a été condamnée à $25 d'amende ou un mois de détention à la prison de paroisse, pour voies de fait.

A la section B, (juge Luzenberg)—C. J. Thomas, prévenu de vol, s'est déclaré innocent.

Théodore Boisson s'est reconnu coupable de port d'armes cachées.

Wm Richardson s'est reconnu coupable du même délit. Le juge l'a condamné à une heure de prison de paroisse.

Arnold Von Franks, qui, la veille, s'est reconnu coupable de voies de fait, a été condamné à $5 d'amende ou cinq jours de détention à la même prison.

James A. Charbonnet, convaincu, le 21 décembre dernier, de voies de fait, et que le jury a recommandé à la clémence de la cour, a été condamné à $10 d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

Cour du recorder Mittenberger.—Wm Lent, accusé de vol, a été renvoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $400.

Charles Leighton, prévenu d'avoir mordu l'officier de police McGrath et battu Fagani Mafferd, a été envoyé à la même cour. Cautionnement de $500.

Remo B. Valentin et Henri Kelter ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police parce qu'ils n'ont aucun magasin d'existence.

Henri H. Meyer, accusé de voies de fait, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Charles Matthews, prévenu de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Biddy Reilly, convaincu d'ivresse; Wm. Anderson, d'ivresse, de bris de paix et d'insultes; Mike Masterson et Mme Masterson, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey.—Clara Smith, convaincue d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Jas. Morrison, accusé de voies de fait; Minnie Giles, d'avoir blessé Wm. Baker—ont dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Hy Martin, accusé du meurtre de Dave Hamilton, a été envoyé en prison, où il restera jusqu'à l'instruction, qui est fixée au 14 du courant.

Célébration religieuse du 8 janvier.—Les autorités civiles et militaires, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, ne célébreront pas, cette année, par suite d'obstacles imprévus et faute de moyens, l'anniversaire du mémorable 8 janvier 1815, mais les cérémonies religieuses auront lieu comme d'habitude.

—A la Cathédrale St-Louis, la grand'messe sera suivie de l'hymne de joie et de reconnaissance à la gloire du Dieu des armées, le *Te Deum*. Mgr l'archevêque Perché, ayant, le 1er janvier 1872, ordonné que "chaque année, le 8 janvier, à huit heures du matin, une messe solennelle soit célébrée, dans notre église Cathédrale, et que cette messe soit suivie du chant du *Te Deum*, pour conserver le souvenir de cette glorieuse journée du 8 janvier 1815, pour continuer d'en témoigner publiquement à Dieu notre reconnaissance, et pour le prier de nouvrir toujours de sa protection toute puissante et miséricordieuse notre chère Louisiane et tout le pays."

—Au Couvent des Dames Ursulines, à huit heures et demie, grand'messe solennelle d'actions de grâces en souvenir de la victoire du huit janvier mil-huit-centquinze.

Première messe de Monsieur l'abbé Marie Verdan, de la Congrégation de Ste-Croix, ordonné prêtre le 23 décembre dernier.

Sermon par le Rév. Père L. A. Chassé.

Pour la circonstance, le public trouvera place dans les bancs de la chapelle mis à sa disposition.

"Les Dames Ursulines, alors résidant dans leur ancien couvent devenu l'archevêché actuel, (dit le *Propagateur Catholique*, auquel nous sommes redevables de ces renseignements,) avaient, au moment de la bataille, livré vers le Ciel leurs mains suppliantes; et pendant que leurs concitoyens combattaient à quelques pas du clottre pour l'honneur et l'indépendance du pays, elles prouraient, au milieu de leurs ferventes prières, de faire célébrer à perpétuité une messe dans la chapelle de la communauté, en reconnaissance de la victoire, si la victoire penchait du côté de la Louisiane. Le vœu est gardé et sera gardé à perpétuité.

Une mort et une déclaration. Nous disions dans notre dernier numéro :

"Hier matin, à cinq heures, Dave Hamilton, petit garçon de couleur, est mort, à sa résidence, rue Clara, près Thalie, des suites d'une blessure au cou. Il jouait avec Henri Martin, autre petit garçon de couleur, et maniait un pistolet au coin des rues Clara et Melpomène; l'arme est partie entre leurs mains; la balle l'a frappé au cou et lui a tranché le nerf pneumogrmaérie. Il avait reçu les soins du Dr Charles Young, qui avait réussi à lui extraire la balle."

Le caporal Feeney ayant appris qu'Hamilton, avant de mourir, avait déclaré avoir été blessé par Martin, a arrêté celui-ci et l'a amené à la cour du recorder Davey, où il a fait contre lui un affidavit qui l'accuse, d'après des informations reçues, du meurtre de Dave Hamilton.

Dans la cellule de la cour, l'inculpé a fait à notre représentant la déclaration suivante :

"Le 4 janvier, dans l'après-midi, j'étais avec Dave Hamilton, le défunt, Willis Wise, Eddie Simmons et Henri Murray, à l'encoignure des rues Clara et Melpomène. Dave a tiré un pistolet de sa poche et, en plaisantant, l'a posé sur ma poitrine en disant : "If I shoot you" —Je frai feu sur toi. Il avait la manie de jouer ainsi. A peine avait-il prononcé les mots "I'll shoot you," que j'ai saisi l'arme de ma main droite, tandis que je posais la gauche sur la poitrine de Dave.

Nous avons lutté un instant en riant et en jouant; tout à coup, nous avons entendu une détonation et Dave s'est écrié: "Je suis blessé!" Je ne peux dire si j'avais la main sur la gachette ou si c'est Dave lui-même qui a fait partir l'arme. Aidé de nos compagnons, j'ai étendu Dave sur le trottoir, puis j'ai couru avertir sa sœur de ce qui venait de se passer, et j'allai chercher un médecin. J'ai seize ans. Je demeure au No 338 1/2 de la rue Howard."

Paragraphes.—Dans le mois expiré le 31 décembre 1881, il est entré, dans notre port, 59 navires venus de l'étranger, et il en a été expédié 52 pour l'étranger; il en est entré 28 venus de ports des Etats-Unis, et il en a été expédié 29 pour les Etats-Unis. Les recettes ont atteint le chiffre de $207,216.55.

—Deux aliénés sont entrés dans la résidence de Mme veuve M. Gestel, coin des rues Jackson et Jefferson ; M. Anthony Thomas, qui demeure dans la maison, entendant du bruit, s'est levé. Tandis qu'il traversait le corridor, un des voisins lui a sauté au cou par l'épaule, puis s'est enfui avec son compagnon. Les individus ont laissé un de leurs instruments sur le plancher.

—Le hangar de la maison de M. Albert Warmouth, à l'enseignure Théosophicoles et Josephine, est en cendres.

—Louis Johnson a été envoyé à l'hôpital de la marine, du steamer Natchez.

—Un homme dont on ignore le nom passait à cheval, le long du bayou St-Jean, près de la rue de l'Esplanade; le cheval s'est heurté contre un reverbère, dans le voisinage; l'inconnu a été renversé et a reçu de légères contusions.

—Hier matin, vers six heures, le corps d'un enfant de quelques heures a été ramassé sur les escaliers de M. Julian Hardan, rue Laharpe, entre Dorgenois et Broad, et déposé à la station du cinquième precinct.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 39 arrestations, dont 8 dans le premier "precinct," 3 dans le deuxième, 11 dans le troisième, 7 dans le quatrième, 2 dans le cinquième, 3 dans le sixième, 3 dans le septième, 1 dans le huitième, 1 dans celui du port. Elle n'a opéré ni dans le neuvième, ni dans celui des faubourgs.

—Le comité de salut public vient de désigner M. B. Marion Hunt pour aider M. Walker dans les poursuites qui auront lieu aux cours criminelles. M. Hunt, qui est le sténographe de la cour du recorder Mittenberger, a donné sa démission et a recommandé au magistrat M. Thomas F. Maher, qui a déjà rempli les mêmes fonctions.

—L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, ainsi qu'on le verra plus loin, vient de procéder à l'élection annuelle de ses officiers; ces choix se sont fixés sur des hommes dévoués à leur œuvre et qui ne reculeront devant aucun sacrifice quand ce sera qu'il soit, pour la maintenir dans cette voie de prospérité où elle s'est engagée.

L'Association des Commis est de celles qui méritent succès; la tâche humanitaire qu'elle s'est imposée lui permet d'y aspirer. Aussi, ne devrait-il pas se trouver à la Nouvelle-Orléans un seul commis qui n'en fût membre. Sans parler des bons rapports qui, nécessairement, s'établissent entre les membres d'une même organisation, il est une considération puissante pour qu'il n'y ait pas d'abstention de la part de tout ce qui est commis : la mutualité de la bienfaisance est la pierre fondamentale de l'édifice, qui est la raison d'être de l'Association.

—Hier, à midi et demi, John Laverty, âgé de dix ans, s'est légèrement brûlé à la figure en mettant le feu à un petit canon, au No 76 de la rue St-Bernard. On l'a transporté chez lui, No 79 de la même rue.

—M. David Gibson Wilson Craslon, ingénieur, est arrivé, de Pontchatoula, malade; en cherchant l'Upper Bethel, il s'est égaré et a perdu un matelas, une couverture et une valise, que la police a trouvés, hier matin, et lui a remis.

—Le "Young Men's Gymnastic Club" donne une grande soirée parée et masquée, le samedi soir, 11 février, à l'Exposition Hall. Nos remerciements au comité des préparatifs, pour leurs billets d'invitation.

—Le cinquième compagnie du régiment d'artillerie d'Orléans—capitaine Anthony Sambola—donne un grand bal militaire, paré et masqué, ce soir, 8 janvier, au Washington Artillery Arsenal, ancien Exposition Hall. Les porteurs de billets pourront, en payant cinquante cents, prendre part à un beau souper. Un coupon attaché à chaque billet offre, en outre, au décateur, une chance de gagner un joli cadeau.

—Hardy Davis, c, a été arrêté, hier, à quatre heures de l'après-midi, à l'encoignure Gravier et Baronne, sous prévention de vol.

—Une heure plus tard, W. A. Keen a été arrêté au No 256 de la rue Baronne, pour voies de fait.

—E. C. Davis a été arrêté, hier, au coin des rues Poydras et Basein. Geo. D. Geddes l'accuse d'emprisonnement illégal.

—Hier après midi, Julia McDonald passait près d'un "stove"; sa robe a pris feu; elle a été grièvement brûlée aux jambes. On l'a transportée à l'hôpital.

—Mme Wm. Vinkin, domicilée dans la rue Magasins, près Berlin, est morte, hier soir, à sept heures et demie, des suites d'une blessure. Elle avait été blessée à l'abdomen, comme nous le disions dans notre numéro du 6 du courant, par son mari, qui maniait un pistolet qu'on lui avait porté pour réparer.

Tué.—Hier soir, à 6 heures et demie, John Howard, c, âgé de 16 ans, a été tué près du "Planters' Oil Works," Alger. Plusieurs citoyens ayant désigné Andrew Kellins comme étant le coupable, le caporal Morgan l'a arrêté. Rodlins nie le fait; il accuse Clarence Scott d'avoir tué Howard; il a ajouté que Scott et deux de ses frères passaient près du "Planters' Oil Works" quand ils ont été assaillis par plusieurs nègres. Clarence a tiré plusieurs coups de feu et a fait feu sur ses assaillants; la balle a frappé Howard au côté gauche de la poitrine. Hier soir, à 10 heures, le coroner Le Monnier a fait la levée du corps.

Orphéon Français.—Vendredi soir une société nombreuse et enthousiaste était réunie dans la magnifique salle du club de la démocratie française, 102 rue de la Chartres, pour procéder à l'installation des officiers de l'Orphéon Français, élus le 27 décembre dernier, élection dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 28.

Monsieur le Dr. Alfred Mercier, en prenant possession du fauteuil, félicite les membres de l'Orphéon du succès de leur organisation, et a fait ressortir tous les avantages d'une société chorale pour la colonie française à la Nile-Orléans.

L'éclairage électrique à la Nouvelle-Orléans.—C'est avec un plaisir bien vif, avec une fièvre curieuse que nous avons assisté aux premières épreuves publiques des lampes électriques de la compagnie d'éclairage électrique de la Nouvelle Orléans : en anglais, *Southwestern Brush Electric Light and Power Company*, et nous osons dire, sans hardiesse que le succès a été complet, incontesté.

L'électricité est produite par une admirable et puissante machine à vapeur de la force de 150 chevaux du système Corliss, plus moderne et, certainement aussi, le plus perfectionné qui existe.

L'assistance a éprouvé un véritable éblouissement, quand, après être restée quelques instants dans une demi-obscurité, elle a vu le rond gigantesque de cette machine, mue par la faible main d'une jeune fille, Mlle Mathilde Bell, commencer sa vertigineuse rotation et produire presqu'instantanément assez d'électricité pour alimenter plusieurs centaines de lampes.

Il y a eu une explosion générale d'admiration, nous n'avons jamais vu d'applaudissements plus vifs, plus enthousiastes. A l'heure qu'il est, la Cie Southwestern Brush Electric Light and Power peut éclairer la moitié de la Nouvelle-Orléans, du jour au lendemain, sur commande.

Le magnifique machine à vapeur qui produit toute cette électricité sort de la maison H. Dudley Coleman et frères, dont les ateliers et la fonderie sont situés rue Erato, entre Magnolia et Clara.

La nouvelle compagnie d'éclairage électrique a pour président M. W. C. Bell, dont la charmante fille, Mlle Mathilde Bell, en qualité de marraine de la machine à vapeur, a été l'héroïne de la soirée.

M. Geo. O'Connor, l'électricien en chef de la compagnie, veillait sur tout et s'empressait de donner aux assistants les explications qu'ils désiraient.

On ne saurait être plus gracieux, plus prévenant, plus prodigue de politesses que MM. Coleman, Bell et O'Connor envers leurs invités et les membres de la presse.

La Gerster, à la scène du souper, dans la Traviata, n'offre que des Operas Puffs à ses amis.

On va publier des lettres inédites de Voltaire, trouvées dans une bibliothèque provinciale de Russie.

Ce sont des représentant la correspondance échangée entre Voltaire et Kasmewski, le secrétaire de Catherine.

L'interdiction qui pesait sur ces documents vient d'être levée.

—Quand je dîne chez mon ami F. Mathieu, disait hier Taupin, je ne manque jamais de lui dire, en arrivant, que je n'ai pas faim. Je n'en donne pas un coup de fourchette de moins.... mais ça lui a fait passer un moment agréable!

Recette de toilette.—Pour nettoyer les chévaux. Mettez vingt-cinq grammes de soufre dans un litre d'eau. Agitez à plusieurs reprises, à intervalles de quelques heures. Faites passer au clair. Chaque matin, saturez-vous le cuir chevelu de ce liquide, après quelques jours—huit environ—votre tête sera d'une propreté parfaite et, par surcroit, la chevelure sera devenue douce et lustrée.

Une parfumerie fait ses offres de service à un client.

Celui-ci est récalcitrant.

—Non, merci, vraiment, les odeurs me font mal à la tête.

—Que ce soit pas pa qui vous arrête, ça ne sent rien!

Timoléon parlait de ses illusions perdues, avec des larmes dans la voix.

Comme on cherchait à le consoler :

—Non, dit-il, c'est plus fort que moi. Je sais bien qu'un jour je serai le premier à rire de toutes ces choses, mais ça me fera beaucoup de peine.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Les troubles de Marseille.—Jugements.

Paris, 7.—Le cour d'assises a jugé les affaires des troubles qui eut eu lieu à Marseille en juin, à l'occasion du départ des troupes françaises de Tunis.

Un Italien a été condamné à 10 ans de prison et à 10 ans de surveillance de police; deux autres à 5 ans de prison et à 5 ans de surveillance. Trois à 5 ans de prison et deux à 6 mois de la même peine.

La question papale.—Projet de congrès européen à ce sujet.—Le Pape prêt à fuir à Malte.

Paris, 7.—La Défense publie un télégramme de Rome, disant que le prince Bismarck a envoyé au Quirinal une note très courtoise, mais très explicite, dans laquelle il déclare que, selon lui, l'indépendance du Pape n'est pas seulement une question intérieure pour l'Italie, mais une question internationale.

La note déclare que le prince Bismarck a l'intention de provoquer un congrès des puissances, en vue de donner des garanties d'indépendance au Saint Siège, plus puissantes, plus efficaces qu'elles ne le sont actuellement. L'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, dit la dépêche, sont en faveur de la prompte convocation de ce congrès. La France n'a pas encore exprimé ses vues à cet égard.

La Défense dit : Tous les préparatifs sont faits pour le départ du Pape pour Malte, s'il lui est impossible de rester à Rome.

Espagne.

La presse républicaine en Espagne.

Londres, 7.—Les éditeurs de onze journaux républicains d'Espagne ont signé une déclaration qui demande l'établissement d'un gouvernement démocratique. Les organes du parti Castelar se sont abstenus de prendre part au mouvement.

Fondation d'une nouvelle banque.

Londres, 7.—Le Times annonce qu'une nouvelle banque, dite banque générale de Madrid, a été fondée au capital de 4,000,000 de livres. Elle est sous le patronage de la banque de Catalogne. Une partie des actions sont souscrites par un syndicat français.

Importations et exportations en Angleterre.

Londres, 7.—Les rapports du bureau de commerce anglais pour le mois de décembre accusent une augmentation dans la valeur des importations de 18,408 livres, et une augmentation dans la valeur des exportations de 1,567,263 livres, sur le même période de l'an dernier.

Rescrit Impérial de Guillaume.

Berlin, 7—Un rescrit impérial, en date du 4 janvier et contresigné prince Bismarck, a été envoyé au ministère prussien.

Ce rescrit dit que le droit de gouverner la Prusse et de diriger la politique du pays, suivant son jugement propre, n'a pas été aboli, aliéné, par la Constitution, mais seulement réglé et soumis à certaines restrictions.

Les actes officiels au roi relèvent la contre-signature d'un ministre et sont mis à exécution par ses ministres, mais ils restent les actes officiel du roi dont l'esprit les a conçus et qui ne font qu'exprimer sa volonté sous une forme constitutionnelle.

Je ne procèdent pas des ministres agissant sous leur responsabilité. La constitution prussienne est l'expression de la tradition monarchique de ce pays dont toute l'histoire repose sur les relations constantes et mutuelles du roi et du peuple.

Ces relations ne peuvent être transférées aux ministres, attendu qu'elles appartiennent à la personne même du roi, et leur maintien est nécessaire à la Prusse.

J'entends donc que, en Prusse et dans les corps législatifs de l'empire, il ne s'élève aucun doute sur mes droits constitutionnels et celui de mes successeurs. C'est le devoir de mes ministres de protéger ce droit.

J'en attends autant de tous les fonctionnaires qui m'ont prêté serment de fidélité. Ils se sont engagés à soutenir la politique de mon gouvernement même aux élections.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 7.—On avait annoncé, ce matin,